



HAL
open science

Modification et détermination dans les expressions N à N en français

Marie-Laurence Knittel

► **To cite this version:**

Marie-Laurence Knittel. Modification et détermination dans les expressions N à N en français. 2010.
hal-00532580

HAL Id: hal-00532580

<https://hal.science/hal-00532580>

Preprint submitted on 4 Nov 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Détermination et modification dans les expressions N à N en français

1. INTRODUCTION

Dans ce travail, nous examinons les expressions de type [N1 à N2], illustrées par les exemples (1), sous l'angle de l'interface entre syntaxe et sémantique :

1. a. tasse à café
- b. stylo à bille
- c. moteur à essence

De telles expressions disposent de la particularité de contenir un N2 non déterminé, alors même que le français est une langue dans laquelle les noms apparaissent généralement précédés par un déterminant (voir notamment Dobrovie-Sorin et Laca 2003 pour une approche contrastive). Nous proposons plus particulièrement de décrire les propriétés sémantiques des N2 et leur rapport avec N1, et de mettre en parallèle ces propriétés interprétatives avec leur comportement syntaxique. Nous étudierons parallèlement un autre type d'expression dans lequel N2 est nécessairement déterminé (*tarte au citron, soupe à l'oignon*), ce qui nous permettra d'émettre l'hypothèse que N2 est déterminé s'il renvoie à un référent générique, et non s'il dispose d'un référent spécifique ou non-référentiel. Nous montrerons que la qualification est réservée aux N2 spécifiques, et que les numéraux sont exclus avec les N2 non-référentiels.

Notre travail s'organise comme suit. La section 2 présentera une typologie des structures N1 à N2 à partir des travaux d'Anscombe (1999), de Borillo (1996) et de Cadiot (1997). La section 3 sera consacrée aux propriétés de N2 en termes de position, de modification et de détermination. Dans la section 4, nous étudierons la relation entre N1 et N2, qui peut être locative, possessive, ou simplement de nature lexico-pragmatique. Dans la section 5, nous montrerons en quoi la modification qualificative, la présence et l'interprétation des numéraux et la détermination sont interdépendantes des propriétés interprétatives de N2 et de sa relation avec N1.

2. LES STRUCTURES N A N : ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE

Les constructions N à N ont fait l'objet de trois travaux principaux, ceux de Borillo (1996), d'Anscombe (1999) et de Cadiot (1997), qui, tous, s'accordent sur le fait que ces structures permettent de renvoyer à des sous-classes de N1, comme le montrent les tests d'implicature situationnelle (2) et d'hyponymie (3) proposés par Cadiot :

2.
 - a. Si j'ai un bateau à voiles, alors j'ai un bateau.
 - b. S'il y a un moulin à vent, alors il y a un moulin.
 - c. Si je vois une brosse à dents, alors je vois une brosse.

3.
 - a. Je n'ai pas de bateau à voiles *n'implique pas* je n'ai pas de bateau.
 - b. Il n'y a pas de moulin à vent *n'implique pas* il n'y a pas de moulin.
 - c. Je ne vois pas de brosse à dents *n'implique pas* je vois pas de brosse.

Le premier test montre que les expressions N1 à N2 renvoient bien à des N1, et permet de les distinguer de celles qui sont lexicalisées et sémantiquement opaques (*sac à puces, moulin à parole, etc*)¹. Le second indique qu'il existe des N1 distincts de ceux désignés par N1 à N2. De la même manière, Anscombe (1994 ; 1999) observe que N2 doit renvoyer à une propriété accidentelle, i.e. ne caractérisant qu'une sous-classe de N1, pour que l'expression soit bien formée. Borillo (1996) note en outre que si N2 renvoie à une partie, celle-ci doit être potentiellement absente (4a) ou substituable (4b) pour que l'expression soit sémantiquement pertinente.

4.
 - a. chaussures {à talons / sans talons}
 - b. téléphone {à cadran / à touches}

Si ces auteurs s'accordent sur le fait que ces structures renvoient à des sous-classes de N1, ils en dégagent cependant des propriétés différentes, ainsi que des classifications distinctes.

Pour Anscombe (1999), mais voir aussi Anscombe (1990), il existe trois relations possibles entre N1 et N2. La relation peut être locative (5), et se paraphraser par *dans certains N1, il y a N2* ; elle peut être stative, sa paraphrase étant alors *N1 {a / possède / est avec} N2* (6) ; enfin, elle peut être processive, auquel cas il est possible de restituer un verbe de procès entre N1 et N2 (7) :

5.
 - a. réservoir à essence
 - b. tasse à café
 - c. bac à glace

6.
 - a. stylo à bille
 - b. verre à pied
 - c. chaussures à talons

¹ Voir Gross (1996) pour une description générale des expressions lexicalisées.

7. a. moulin à café (le moulin moud le café)
- b. instrument à cordes (cet instrument fonctionne avec des cordes)
- c. cuisinière à gaz (cette cuisinière chauffe avec du gaz)

La classification d'Anscombe pose cependant deux problèmes. D'une part, elle ne semble pas apte à rendre compte de l'ensemble des N à N. Considérons par exemple le cas de *papier à lettres*. Comme le montre (8), aucune des paraphrases n'est appropriée pour décrire la relation entre les deux noms (ce que nous notons par le symbole \neq) :

8. papier à lettres
- a. ?? Ce papier [V] des lettres. Relation processive
- b. \neq Dans certains papiers, il y a des lettres. Relation locative
- c. \neq Ce papier {a / est avec / possède} des lettres. Relation stative

D'autre part, comme Anscombe lui-même le remarque, les trois relations ne sont pas mutuellement exclusives ; ainsi, *bateau à voile* peut être décrit des trois manières :

9. bateau à voile :
- a. Ce bateau a une voile. Relation stative
- b. Dans certains bateaux, il y a une voile. Relation locative
- c. Ce bateau fonctionne à la voile. Relation processive

Borillo (1996), au contraire, note que les relations entre N1 et N2 diffèrent selon la nature des éléments qu'ils désignent. Elle relève, par exemple, que certaines structures mettent en relation un objet mécanique (N1) et son mode d'énergie (N2) (10a), un objet (N1) avec sa fonction ou destination (10b), ou avec ses parties (10c) :

10. a. moulin à eau
- b. couteau à pain
- c. verre à pied

Pour notre part, nous prendrons comme point de départ l'analyse de Cadiot (1997) pour caractériser les structures discutées ici. La classification de Cadiot se fonde sur la substitution de la préposition *à*, peu informative, avec une autre préposition, et s'appuie sur des tests mettant en évidence des variations de comportement entre les structures.

Les exemples (11), où *à* alterne avec *pour*, constituent un premier groupe (Classe 1). N2 est ici caractérisable comme la destination pour laquelle est prévue N1² :

- 11. a. réservoir {à / pour l'} essence
- b. papier {à / pour les} lettres
- c. couteau {à / pour le} pain

La seconde classe (Classe 2) admet la substitution de *à* par *avec*, et rassemble les structures où N2 renvoie à une partie de N1.

- 12. a. chaussures {à / avec des} talons
- b. verre {à / avec un} pied
- c. stylo {à / avec de l'} encre

Enfin, la troisième classe (Classe 3) regroupe les structures dans lesquelles N2 renvoie à une énergie utilisée (13a-b) ou produite (13c) par N1, désignant lui-même un instrument mécanique, ou plus généralement un artefact.

- 13. a. barbecue à gaz
- b. cuisinière à bois
- c. fer à vapeur

Selon Cadiot, ces structures sont à rapprocher de celles où *à* peut être paraphrasé par *avec* (Classe 2), mais s'en distinguent par le fait que N2 présente ici un caractère amovible. Toutefois, l'encre d'un stylo (12c) peut également être considérée comme amovible. Par ailleurs, la paraphrase en *avec* n'est pas disponible pour la classe 3 :

- 14. a. cuisinière avec (du) bois ≠ cuisinière à bois
- b. barbecue avec (du) gaz ≠ barbecue à gaz
- c. fer avec (de la) vapeur ≠ fer à vapeur

Notons enfin que, dans *stylo à encre* ou encore *bateau à voile*, si N2 désigne l'instrument permettant respectivement au stylo d'écrire et au bateau

² Cette structure admet également des verbes à l'infinitif en seconde position :

- (i) couteau {à / pour} enduire
- (ii) album {à / pour} colorier
- (iii) fil {à / pour} tricoter

de se mouvoir, il ne s'agit pas d'un mode d'énergie, un bateau à voile étant mû par le vent, et un stylo nécessitant d'être manipulé pour écrire.

Cadiot (1997, ch. 4) note également que ces distinctions sémantiques sont reflétées par des variations de comportement entre les structures. Ainsi, les structures de la classe 2 se distinguent de celles de la classe 1 sur trois points. D'une part, elle admettent d'être paraphrasées par *N1 est à N2*, ainsi que d'interroger ou de nier la présence de N2 (15) ; d'autre part, pour la classe 2, N2 peut être repris par un pronom, en particulier défini, ce qui n'est pas le cas pour les structures de classe 1 (16). Enfin, seules les structures de la classe 2 admettent la paraphrase par *N2 de N1* (17)³ :

- | | | | |
|-----|----|---|----------|
| 15. | a. | Ce canot est à moteur. | Classe 2 |
| | b. | ?? Ce sac est à dos. | Classe 1 |
| | c. | Est-ce qu'il est à bascule, ce siège ? | Classe 2 |
| | d. | ?? Est-ce qu'il est à dos, ce sac ? | Classe 1 |
| | e. | Ce stylo n'est pas à bille. | Classe 2 |
| | f. | ?? Ce couteau n'est pas à pain. | Classe 1 |
| 16. | a. | Paul a un bateau à voiles _i . Elles _i sont carrées. | Classe 2 |
| | b. | *Paul a de bons verres à vin _i . Il _i y dégage tout son parfum. | Classe 1 |
| 17. | a. | un verre à pied / le pied du verre | Classe 2 |
| | b. | une tasse à café / ≠ le café de la tasse | Classe 1 |

Les résultats de ces tests doivent toutefois être nuancés. Ainsi, on notera que les phrases affirmatives des exemples (15) sont d'autant plus acceptables que le sous-type désigné par l'expression peut être contrasté avec un autre (18a vs b,d) et ce, indépendamment de la classe :

- | | | | |
|-----|----|---|----------|
| 18. | a. | (?) Ce verre n'est pas à vin, mais à eau. | Classe 1 |
| | b. | ?? Cette femme n'est pas à barbe. | Classe 2 |
| vs. | c. | Ce n'est pas une femme à barbe. | |
| | d. | ?? Cette plante n'est pas à fleurs. | Classe 2 |
| vs. | e. | Ce n'est pas une plante à fleurs. | |

Les expressions de la classe 3 suivent également ce schéma (19). Par ailleurs, elles refusent la reprise pronominale de N2, comme les expressions de la classe 1 (20) :

³ Cadiot (1997) propose des tests supplémentaires, qui permettent de distinguer deux autres classes d'expressions N à N : les types métaphorique (*pied à terre, sac à vin*) et circonstanciel (*Américain à Paris*). Nous nous restreignons ici aux tests pertinents pour notre problématique.

19. a. Cette cuisinière n'est pas à bois, elle est à gaz. Classe 3
b. Il est à vapeur, ce fer ?
c. Ce barbecue n'est pas à gaz, il est électrique.
20. a. *J'ai acheté un fer à vapeur_i. Elle_i est brûlante. Classe 3
b. *Il y a un moulin à vent_i sur la colline. Il_i souffle fort.

Enfin, on notera que les renversements de structures sous (18) ne sont pas non plus disponibles pour la classe 3 :

21. a. un fer à vapeur / ≠ la vapeur du fer Classe 3
b. une locomotive à charbon / ≠ le charbon {de / pour} la locomotive

Appliqué aux classes 1 et 3, ce test entraîne une variation interprétative importante : alors que *une tasse à café* peut renvoyer à une tasse vide, *le café de la tasse* fait nécessairement référence à du café. Il en est de même dans le cas de *fer à vapeur*.

Malgré ces différences, l'ensemble des expressions N1 à N2 présente certains points communs, comme nous le montrons dans la section suivante.

3. LES PROPRIETES DES STRUCTURES N A N

3.1. L'adjacence

Le premier point commun à l'ensemble des structures décrites ici réside dans la nécessité d'adjacence entre N1 et [à N2], qui ne peuvent être séparés par d'autres constituants⁴ :

22. a. un réservoir (*plein) [à essence] (plein) Classe 1
b. une brosse (*neuve) à dents (neuve) Classe 1
c. un stylo (*superbe) [à bille] (superbe) Classe 2
d. un verre (*rempli de vin) [à pied] (rempli de vin) Classe 2
e. une locomotive (*polluante) [à charbon] (polluante) Classe 3
f. une cuisinière (*ancienne) [à bois] (ancienne) Classe 3

Cependant, ces contraintes d'ordre sont levées lorsque N2 est focalisé ; il se positionne alors en fin de syntagme :

23. a. J'ai acheté de superbes bottes vernies, A LACETS.
b. J'ai besoin d'une ampoule verte A BAÏONNETTE, pas à vis !
c. Il fabrique des chaudières très performantes, A GAZ.

⁴ L'astérisque à l'intérieur des parenthèses indique que l'expression est agrammaticale ; placée devant les parenthèses, elle marque le caractère obligatoire du constituant.

D'autre part, deux SP en *à* peuvent être présents, produisant une structure N1 à N2 à N3 ; dans ce cas, [*à* N3] permet d'exprimer un sous-type de [N1 à N2]⁵ (24). Cette contrainte peut entraîner le rejet de certaines structures (25).

24. a. un verre à pied à eau
 vs: b. un verre à eau à pied
25. a. une boule à thé à vis
 vs: b. ?? une boule à vis à thé

L'expression (24a) désigne une sorte de verre à pied, et contraste avec *verre à pied à vin* par exemple, alors que (24b) désigne une sous-classe de verres à eau, et s'oppose à *verre à eau sans pied*. Parallèlement, (25a) désigne une sorte de boule à thé ; (25b) paraît moins naturel car *boule à vis* ne semble pas apte à désigner directement une sous-classe de boules.

En outre, N2 lui-même présente des propriétés notables vis-à-vis de la détermination et de la modification. C'est ce que nous examinons à présent.

3.2 La modification de N2

Considérons en premier lieu l'agrammaticalité des exemples (26) :

26. a. *On m'a offert une tasse à [café bien chaud]. Classe 1
 b. *Tu as de jolis verres à [bon vin] Classe 1
 c. *Regarde ces arbres à [feuilles jaunies]. Classe 2
 d. *Ce téléphone à [touches cassées] est bon à jeter. Classe 2
 e. *Le train est tiré par une locomotive à [charbon polluant] Classe 3
 f. *Un moulin à [vent violent] domine le village. Classe 3

Selon nous, leur inacceptabilité s'explique par le fait que les modificateurs de N2 sont qualificatifs, au sens de Knittel (2005). En d'autres termes, ils ne sont pas interprétés comme renvoyant à des propriétés susceptibles d'établir des sous-classes de N2. Au contraire, les modificateurs typifiants, i.e. taxinomiques⁶, sont parfaitement acceptables, voire même nécessaires (Borillo 1996), cf. (27c,f) :

⁵ Nous nous distinguons sur ce point de Cadiot (1997).

⁶ L'opposition modificateurs qualificatifs / modificateurs taxinomiques rejoint la distinction modificateurs classifiants / modificateurs caractérisants de Kupferman (2004).

27. a. Il a installé un réservoir à [eau de pluie] dans son jardin. Classe 1
 b. Tu as de jolis verres à [vin blanc]. Classe 1
 c. J'ai acheté un fauteuil à [dossier *(réglable)]. Classe 2
 d. Ce téléphone à [cadran lumineux] est très pratique. Classe 2
 e. Cet appareil fonctionne grâce à un moteur à [air chaud] Classe 3
 f. Il a installé un four à [énergie *(solaire)]. Classe 3

Pour Knittel (2005), la distinction entre interprétations qualificative et taxinomique se voit étayée par d'autres propriétés, notamment le fait que le premier type constitue une réponse appropriée à l'interrogatif *comment*, alors que le second répond à *quel (type)* (28a) ; en outre, les modificateurs taxinomiques n'ont pas d'emploi attributif (28b), et n'admettent pas la modification adverbiale (28c) :

28. a. - Quel type de téléphone cherches-tu ?
 - Un téléphone {à cadran lumineux_{TAX} / ?? à cadran propre_{QUAL}}
- b. - Comment est ce vin ?
 - Il est {bon_{QUAL} / ?? blanc_{TAX}}
- c. Du très bon_{QUAL} vin (*tout) blanc_{TAX}

Considérons enfin (29) :

29. a. Elle a acheté un miroir à *(deux) faces. Classe 2
 b. Je cherche un réservoir à deux compartiments. Classe 2
 c. *Le couteau à deux pains est dans le tiroir. Classe 1
 d. *Je cherche un réservoir à deux liquides. Classe 1
 e. *Ce moulin à deux (cours d') eau(x) est en ruines. Classe 3
 f. *La cuisinière à deux gaz est en panne. Classe 3

Ces exemples indiquent que l'insertion d'un numéral n'est possible que lorsque N2 est interprété comme une partie de N1 (Classe 2). Sur le plan interprétatif, le numéral contribue à l'expression d'une sous-classe de N1, comme les modificateurs taxinomiques décrits ci-dessus. Il répond d'ailleurs à la question *quel (type)* :

30. - Quel type de réservoir cherches-tu ?
 - Un réservoir à deux compartiments.

En outre, le numéral peut être requis pour des raisons pragmatiques (29a), comme certains adjectifs taxinomiques ; ainsi, un *miroir à face(s)*

n'est pas acceptable dans la mesure où tout miroir doit comporter au moins une face.

En conclusion, si la valeur sémantique des modificateurs, i.e. l'expression de sous-types, est commune aux trois classes, il reste à comprendre pourquoi la nature possible de ces éléments varie selon la classe à laquelle appartient l'expression, en particulier pourquoi les numéraux sont restreints aux expressions de la classe 2. Rappelons que ces dernières se distinguent également par le fait que N2 y admet la reprise pronominale, comme nous l'avons observé en (16a).

3.3. La détermination de N2

Comme les exemples ci-dessus l'ont montré, les N2 introduits par *à* ne sont pas déterminés dans les structures étudiées, contrairement à ce qui se produit lorsqu'ils sont introduits par *avec* ou *pour* (31). Généralement, l'introduction d'un déterminant rend les structures agrammaticales, sauf parfois pour la classe 3 (32).

- | | | | |
|------|----|---|----------|
| 31. | a. | tasse {à / *au / pour le} café | Classe 1 |
| | b. | couteau {à / *au / pour le} pain | Classe 1 |
| | c. | téléphone {à / *aux / avec des} touches | Classe 2 |
| | d. | stylo {à / *à la / avec une} plume | Classe 2 |
| 32. | a. | cuisinière {à / au} bois | Classe 3 |
| | b. | chaudière {à / au} gaz | Classe 3 |
| vs : | c. | *fer à la vapeur | |

Selon Cadiot (1997), des structures telles que (32a-b) sont à rapprocher de celles où N2 est un nom déverbal et/ou prédicatif introduit par un verbe support. Dans de tels cas, le déterminant qui apparaît devant N2 est hérité de la structure verbale correspondante :

- | | | |
|-----|----|---|
| 33. | a. | chasse à *(la) baleine |
| | b. | faire *(la) chasse à la baleine / chasser *(la) baleine |
| | c. | droit {*à / au} travail |
| | d. | avoir le droit {*à / au} travail |

De la même manière, on peut supposer que le contraste entre *chaudière à gaz* et *chaudière au gaz* résulte d'une opposition entre deux structures sous-jacentes. Dans la première, *chaudière à gaz* renvoie à un simple artefact susceptible de contenir du gaz. Dans la seconde, *chaudière* est à rapprocher du verbe *chauffer* dans l'expression *(se) chauffer au (*à) gaz*, où le déterminant est nécessaire, ou encore comporte un verbe elliptique au participe présent, comme dans *chaudière (fonctionnant) au gaz*. L'inacceptabilité de **fer à la vapeur* reste cependant à expliquer.

Il faut également relever certaines expressions où N2 est interprété comme un ingrédient entrant dans la composition de N1, désignant lui-même le produit d'un processus d'élaboration (Borillo 1996), et dans lesquelles le déterminant est obligatoire :

34. a. tarte aux pommes / *tarte à pommes
 b. salade au thon / *salade à thon

Enfin, un autre cas de détermination obligatoire est présenté dans les exemples (35), qui contrastent avec (31c-d) d'une part, et avec (36) d'autre part :

- | | | | |
|-----|----|---------------------------------------|----------|
| 35. | a. | un téléphone aux touches cassées | Classe 2 |
| | b. | un stylo à la plume tordue | Classe 2 |
| 36. | a. | *du papier à lettres bien écrites | Classe 1 |
| | b. | *un couteau au pain croustillant | Classe 1 |
| | c. | ?? une locomotive au charbon polluant | Classe 3 |
| | d. | *un fer à la vapeur brûlante | Classe 3 |

Ces exemples montrent qu'un article peut être co-présent avec un adjectif, sous réserve que l'expression appartienne à la classe 2, autrement dit que N2 renvoie à une partie de N1.

Des exemples tels que (35) font l'objet d'un certain nombre d'observations de la part de Cadiot (1997) et de Borillo (1996). Selon Cadiot, les noms modifiés introduits par *à* ne sont pas perçus comme dénotant des propriétés classificatoires, mais au contraire comme des éléments descriptifs. Parallèlement, les syntagmes dans leur ensemble renvoient à des occurrences, i.e. des individus, au sens de Carlson (1977) plutôt qu'à des types. Cette observation est confirmée par les exemples suivants :

37. a. Les chaussures {?? aux crampons métalliques / à crampons métalliques} sont un type de chaussures de sport.
 b. Paul mène des recherches sur les animaux {?? au sang froid / à sang froid}.
 c. Le téléphone {à touches (lumineuses) / *aux touches lumineuses} a remplacé le téléphone à cadran.

L'exemple (37a) indique que les structures à N2 déterminé sont incompatibles avec le nom *type* (cf. également (28a)), et ne peuvent pas être utilisées pour renvoyer à une classe qui serait désignée comme objet d'étude (37b), ni employées comme sujets génériques (37c).

Par ailleurs, on relèvera, au regard des observations de la section 3.2., que les modificateurs de N2 qui apparaissent en cooccurrence avec un

déterminant sont interprétés comme des qualificatifs au sens de Knittel (2005). Ceci est confirmé par le fait qu'ils répondent à la question *comment*, admettent l'emploi attribut, et peuvent être modifiés par des adverbes :

38. a. - Comment est le cadran de ce téléphone ?
 - Il est (très) propre.
 b. - Comment est la plume de ton stylo ?
 - Elle est (toute) tordue.

Enfin, (39), de Cadiot (1997 : 104) montre que le contraste entre modificateur qualificatif et modificateur taxinomique est bien d'ordre interprétatif, et ne correspond pas à des classes adjectivales définies a priori (voir aussi Knittel 2005 sur ce point). En effet, pour le même adjectif, c'est bien la simple présence / absence du déterminant qui entraîne cette variation ; ainsi, alors que (39a) peut désigner un type de ballerines ou des chaussures particulières, c'est seulement à cette seconde lecture que peut accéder (39b).

39. a. des ballerines à bouts effilés
 b. des ballerines aux bouts effilés

On notera enfin que les SP contenant des N2 déterminés et modifiés ne nécessitent pas d'être adjacents à N1 :

40. a. un téléphone tout neuf au cadran propre
 b. un vieux stylo cassé à la plume tordue

Dans les structures où *à* alterne avec *avec*, on relève donc deux paradigmes. Dans le premier, N2 apparaît déterminé et modifié par un élément dénotant une caractéristique individuelle, et n'est pas nécessairement adjacent à N1. L'ensemble de l'expression renvoie à un individu particulier. Dans le second cas, N2 doit suivre immédiatement N1 sauf en cas de focalisation, n'est pas déterminé, et n'admet que des modificateurs décrivant un sous-type. Ce contraste est présenté schématiquement sous (41) :

41. Classe 2 :
 a. N1 à Det N2 Modif_{QUAL} *sous-type / individu
 b. N1 à N2 Modif_{TAX} sous-type / individu

Il est à noter que cette alternance, conjointement à la présence d'un numéral devant N2 et la possibilité de reprendre N2 par un pronom, ne caractérise que les structures de la classe 2. Dans la section qui suit, nous nous intéressons à l'origine de ces particularités.

4. LES RELATIONS N1 -N2

4.1. Les structures de la classe 2 et la relation possessive

Comme nous venons de le voir, les structures de la classe 2 présentent certaines particularités distinctives ; la question qui se pose est celle de l'origine de ces spécificités.

Selon nous, celle-ci est à mettre en rapport avec l'interprétation de N2, qui se caractérise comme une partie de N1 (Borillo 1996). De ce fait, ces structures peuvent être paraphrasées par divers types de constructions possessives, ce que montrent les exemples (42-43). Nous excluons ici les cas 'atypiques', où le référent de N1 a subi une modification (cf. (55)).

42. a. un stylo à plume
b. la plume du stylo
c. Ce stylo {a / possède} une plume (en or).
d. Ce stylo a la plume *(cassée).
43. a. un verre à pied
b. le pied du verre
c. Ce verre {a / possède} un pied (torsadé).
d. Ce verre a le pied *(ébréché).

Les structures (a) des exemples (42-43) impliquent les SN possessifs présentés sous (b), un fait relevé par Cadiot (1997), voir section 2 ; elles correspondent également, sur le plan sémantique, aux phrases possessives en *avoir* ou en *posséder*⁷ (c). Quant aux exemples (d), ils sont considérés par Kupferman (2004), mais voir aussi Guéron (2003), comme typiques des structures dans lesquelles les référents des deux éléments nominaux sont dans une relation d'"inhérence", dont la méronymie fait partie. On relèvera notamment que le nom renvoyant à la partie (N2) est introduit par l'article défini, et modifié par un adjectif qualificatif obligatoire. Il s'agit donc des structures phrastiques correspondant aux exemples (35), schématisés sous (41a) et répétés ci-dessous sous (44) :

44. a. un stylo à la plume cassée
b. un verre au pied ébréché

Ce parallélisme entre SN en *à* et structures possessives se voit confirmé par la présence possible de numéraux dans les deux cas :

⁷ La paraphrase en *posséder* semble moins acceptable si N2 est massif :

- (i) Ce stylo possède {?? de l'encre / une plume}.
(ii) Ce matelas possède {?? de l'eau / des ressorts}.

45. a. un miroir à deux faces
 b. les deux faces du miroir
 c. Ce miroir {a / possède} deux faces.

Les expressions de la classe 2 conduisent naturellement à s'interroger sur les exemples dans lesquels N2 dénote un ingrédient entrant dans la composition de N1, présentées précédemment sous (34) et répétées sous (46), que nous considérerons comme relevant de la classe 4 :

46. a. tarte aux pommes
 b. salade au thon

La question qui se pose en effet est de savoir si les N2 ingrédients sont assimilables aux N2 parties, dans la mesure où ils entrent dans la composition de N1 (Borillo 1996), cf. section 3.2. C'est cette question que nous examinons maintenant.

4.2. Les N2 ingrédients : une relation locative

Malgré leur apparente proximité sémantique avec ceux qui réfèrent à des parties, les N2 renvoyant à des ingrédients s'en distinguent sur plusieurs points.

D'une part, ils sont nécessairement déterminés, plus spécifiquement introduits par l'article défini. En outre, la suppression de l'article, lorsqu'elle est possible, entraîne automatiquement à interpréter l'ensemble de la structure comme relevant de la classe 1, où *à* alterne avec *pour* :

47. a. pâte au bois : pâte contenant du bois
 b. pâte à bois : pâte pour le bois
48. a. chocolat au lait : chocolat contenant du lait
 b. pot à lait : pot pour le lait

On remarquera également que N2, même s'il est déterminé, admet difficilement les modificateurs qualificatifs (49), et que l'insertion de numéraux entraîne l'interprétation de sous-type (50), indépendamment de son caractère massif (*viande*) ou comptable (*fruit*) originel :

49. a. un gâteau au chocolat {blanc_{TAX} / ?? un peu rance_{QUAL}}
 b. de la tourte aux champignons {des bois_{TAX} / ?? plutôt insipides_{QUAL}}
 c. une tarte au citron {vert_{TAX} / ?? acide_{QUAL}}
50. a. pizza aux trois fromages [trois sortes de fromages]
 b. tarte aux deux fruits [deux sortes de fruits]

- c. potée aux trois viandes [trois sortes de viandes]

Quant à la lecture de conditionnement relevée par Galmiche (1989) pour les noms massifs (cf. *deux viandes* au sens de *deux plats / morceaux de viande*), elle est indisponible ici.

En somme, les propriétés des N2 ingrédients ne permettent pas de les rapprocher des N2 parties. Considérons toutefois (51) :

51. a. une tarte aux pommes : une tarte avec des pommes dessus
b. de la tourte aux champignons : de la tourte avec des champignons dedans
c. du gâteau au chocolat : du gâteau avec du chocolat dedans

Ces exemples indiquent qu'une paraphrase au moyen de la préposition *avec* est possible, en particulier si un élément localisant N2 par rapport à N1 est inséré. Ceci rappelle les observations de Kupferman (2004, ch. 4) au sujet de la variante locative (vs possessive) du verbe *avoir*, dont le complément est également le sujet d'un prédicat locatif secondaire, et pour lesquelles la paraphrase en *posséder* est exclue :

52. Léa {avait / *possédait} [tes clés]_{Sujet} [sur sa porte]_{Prédicat}

Comme le montre (53), l'emploi de *posséder* est également exclu dans le cas de la classe 4 :

53. a. *Cette tarte possède des pommes.
b. *La tourte possède des champignons.
c. *Le gâteau possède des pépites de chocolat.

Nous pouvons donc supposer qu'il existe, dans le cas de la classe 4, une relation locative entre les deux noms, qui s'oppose à la relation possessive caractérisant les structures de classe 2. Le caractère locatif de la relation unissant les deux noms transparaît également dans le fait que des paraphrases en *il y a N2 Préposition Locative N1* sont disponibles :

54. a. Il y a des pommes sur la tarte.
b. Il y a des champignons dans la tourte.
c. Il y a {du chocolat / des pépites de chocolat} dans le gâteau.

Les exemples qui suivent révèlent une autre différence entre les N2 parties et les N2 ingrédients :

- | | | | |
|-----|----|--|----------|
| 55. | a. | une plante à fleurs sans fleurs | Classe 2 |
| | b. | un verre à pied sans pied | Classe 2 |
| | c. | ?? de la pommade au camphre sans camphre | Classe 4 |
| | d. | ?? de la glace à la vanille sans vanille | Classe 4 |

En (55a-b), on observe que le référent d'un nom interprété comme une partie peut être absent chez un individu particulier, comme l'indique le SP introduit par *sans*, sans que pour autant l'expression devienne inacceptable. Ainsi, une plante à fleurs (55a) n'est pas supposée porter des fleurs toute l'année ; (55b) montre que la partie peut aussi être accidentellement absente, sans que la validité de l'expression soit remise en cause. Si l'on se fonde sur les observations de Kleiber (1997), cette particularité peut être mise en rapport avec le caractère comptable du nom renvoyant au tout, c'est-à-dire N1. Comme le remarque Kleiber, le référent d'un nom comptable dispose d'une configuration spatiale intrinsèque. Si la suppression d'une partie ne remet pas en cause cette configuration, le tout peut toujours être désigné de la même manière. Appliqué à nos exemples, ceci signifie plus concrètement que l'absence de pied pour le verre ou de fleurs pour la plante ne remet pas en cause l'appartenance de ces individus aux classes des plantes à fleurs et des verres à pied.

Cela n'est pas le cas des ingrédients, comme le montrent (55 c-d). En effet, si une pommade est explicitement caractérisée comme étant *au camphre* (55c), il semble contradictoire d'affirmer qu'elle n'en contient pas au moyen du SP introduit par *sans*. Quant à (55d), Cadiot relève que cette expression peut être acceptable si on considère que la glace en question comporte non pas de la vanille naturelle, mais un ersatz de vanille. Ceci indique bien que l'ingrédient doit être présent sous une forme ou une autre pour que l'expression soit descriptivement valide. Autrement dit, un ingrédient, au même titre qu'une partie, a beau être facultatif (*gâteau / gâteau au chocolat*) ou substituable (*tarte aux pommes / tarte au citron*), cf. section 2, son absence conduit à changer la dénomination du tout dont il est censé faire partie. Parallèlement, les exemples de la classe 4 renvoient à des préparations qui peuvent toujours être désignées par un nom massif, comme *tarte, tourte, gâteau, pizza, salade*, etc. Or, on peut justement supposer que c'est le caractère massif, et donc homogène, de N1 qui est à l'origine de ce phénomène. Si N2 est présenté ici comme une substance intégrée à N1 au cours de son élaboration, son référent devient une partie de celui de N1, et ne peut plus en être séparé. A la différence d'une partie, un ingrédient ne peut pas être retiré. Formulé autrement, ceci signifie que la relation de localisation préparation / ingrédient impose la présence effective du référent de N2, au contraire de la relation possessive partie / tout.

On observe donc un contraste net entre les classes 2 et 4.

4.3. Les classes 1 et 3

Les structures des classes 1 et 3 ne comportent ni relation locative, ni relation possessive, comme le montre leurs réactions négatives aux tests proposés ci-dessus.

Les exemples (56-57) révèlent l'absence de relation possessive entre N1 et N2 :

56. Classe 1
- ≠
- a. un réservoir à essence
 - b. l'essence du réservoir
 - c. ?? Ce réservoir a de l'essence.
 - d. *Ce réservoir a (de) l'essence malodorante.
 - e. *Ce réservoir a deux essences.
57. Classe 3
- ≠
- a. une cuisinière à gaz
 - b. le gaz de la cuisinière
 - c. ?? Cette cuisinière a du gaz.
 - d. *Cette cuisinière a {du / le} gaz toxique.
 - e. *Cette cuisinière a deux gaz.

Comme nous l'avons vu plus haut, les expressions *réservoir à essence* et *barbecue à gaz* sont descriptivement valides indépendamment de la présence d'essence ou de gaz, et ce, même lorsqu'elles renvoient à des types d'objets, au contraire des expressions possessives (section 4.1.). Ceci explique l'impossibilité de paraphraser de manière régulière les structures (a) ci-dessus par les exemples (b) et (c) correspondants. Quant à (d) et (e), leur inacceptabilité résulte à la fois de celle des exemples (c), et de l'impossibilité d'associer des qualificatifs (36) ou des numéraux (29) aux N2 des classes 1 et 3.

Cependant, on pourrait supposer que certaines structures des classes 1 et 3 se caractérisent par une relation de localisation de N2 par N1 ; ainsi un *réservoir à essence* ou un *fer à vapeur* sont susceptibles de contenir respectivement de l'essence et de la vapeur, au contraire de *couteau à pain* ou *moulin à vent*, par exemple, dans lesquels N1 ne s'interprète pas comme un 'contenant' éventuel. Or, même si N2 peut être conceptualisé comme contenu par N1, sa présence est toujours de nature potentielle. Des expressions comme *réservoir à essence* ou *cuisinière à gaz*, lorsqu'elles renvoient à des types, ne présupposent pas plus la présence du référent de N2 que son absence. Ainsi, on peut construire des phrases génériques faisant état de la présence du référent de N2 ou de son absence :

58. a. Sur ce type de voiture, le réservoir à essence doit être vidé et purgé régulièrement.
b. Sur ce type de voiture, le réservoir à essence ne déborde jamais.

De la même manière, on peut faire référence à des réservoirs à essence individuels pleins ou vides, ou même contenant une autre substance :

59. a. un réservoir à essence rempli {d'essence / d'huile / d'eau / ...}
b. un réservoir à essence sans essence

Sur le plan sémantique, aucun des exemples des paires (58-59) ne semble désigner un état plus 'normal' ou plus 'accidentel' que l'autre.

Notre hypothèse est que, dans ce cas, N2 dispose de ce que Milner (1982) nomme un référent virtuel, alors que les référents des N2 des classes 2 et 4 sont actualisés. En d'autres termes, dans les structures des classes 1 et 3, les N2 sont non référentiels, au sens où ils ne renvoient ni à un individu ni à une classe. Ceci explique sans doute pourquoi de telles structures, même lorsqu'elles peuvent être rapprochées de celles où une relation locative est présente, n'en possèdent pas les propriétés, mais se caractérisent au contraire de la même manière que celles qui n'en comportent pas, comme le montre le parallélisme entre (56-57) et (60-61) :

60. Classe 1
a. un couteau à pain
≠ b. le pain du couteau
c. *Ce couteau a du pain.
d. *Ce couteau a {le / du} pain rassis.
e. *Ce couteau a deux pains.

61. Classe 3
a. un moulin à vent
≠ b. le vent du moulin
c. *Ce moulin a du vent.
d. *Ce moulin a {du / le} vent fort.
e. *Ce moulin a deux vents.

Se pose alors la question de la distinction entre les classes 1 et 3. Selon nous, elles se différencient par la relation entre N1 et N2, qui repose sur la nature de N1.

Considérons (62-63) :

- | | | | |
|-----|----|---------------------|----------|
| 62. | a. | moteur à essence | Classe 3 |
| | b. | réservoir à essence | Classe 1 |
| 63. | a. | machine à pain | Classe 3 |
| | b. | couteau à pain | Classe 1 |

Les exemples de chaque paire contiennent le même N2, mais se distinguent par N1. Comme mentionné dans la section 2, le N1 des exemples (a) dénote un instrument mécanique (ou électrique), susceptible de produire (63) ou de fonctionner (62) au moyen de N2. Dans les exemples (b), au contraire, les N1 ne désignent pas des objets de même nature. De fait, les N2 ne peuvent pas être interprétés comme des énergies ou des résultats. C'est donc la relation lexico-pragmatique entre les deux noms qui distingue ces classes.

4.4. *Bilan*

Les sections qui précèdent ont mis à jour des points communs ainsi que des différences entre les structures étudiées et leurs interprétations. Avant d'aborder l'étude des relations entre particularités syntaxiques et propriétés sémantiques de ces constructions, nous présentons un rapide bilan des observations faites dans cette section.

Sur le plan des relations entre N1 et N2, on distingue trois cas. Lorsque N2 renvoie à une partie de N1 (e.g. *verre à pied*, classe 2), nous avons supposé que ces deux termes entraient dans une relation possessive. La relation entre un N2 ingrédient et la 'préparation' à laquelle il appartient est au contraire de nature locative (*tarte aux pommes*, classe 4). La distinction entre la relation que nous appelons locative et celle que nous qualifions de possessive est que la seconde n'impose pas la présence effective du référent de N2, au contraire de la première, comme l'indiquent les exemples (64-65) :

- | | | |
|-----|----|--|
| 64. | a. | un stylo à encre (vide) |
| | b. | un stylo (*vide) avec de l'encre dedans |
| 65. | a. | une plante à fleurs (sans fleurs) |
| | b. | une plante (*sans fleurs) avec des fleurs dessus |

Alors qu'on peut raisonnablement analyser *stylo à encre* et *plante à fleurs* comme des expressions de classe 2, pour lesquelles des parties peuvent être manquantes chez certains individus, le fait de remplacer *à* par *avec* et d'insérer un adverbe locatif entraîne automatiquement l'exclusion du modificateur exprimant l'absence de N2.

Quant aux structures où N2 renvoie à une énergie (*fer à vapeur*, classe 3) ou à la destination pour laquelle est conçu N1 (*bac à glace*, classe

1), une relation de localisation de N2 par N1 peut parfois s'établir entre les deux termes. Cependant, cette relation n'est pas systématique et ce, pour deux raisons. D'une part, certains N1 ne sont pas interprétables comme renvoyant à des 'contenants' éventuels (*couteau à pain, moulin à vent*). D'autre part, même si certains individus N1 peuvent effectivement contenir N2, N1 lui-même, en tant que type, n'est pas sémantiquement construit comme un contenant effectif. En d'autres termes, la présence de N2 est toujours de nature potentielle. Ce caractère potentiel est justement ce qui distingue les expressions des classes 1 et 3 de celles des classes 2 et 4. Dans le cas de la classe 2, la partie désignée par N2 est caractéristique du type, mais peut être absente chez certains individus (*verre à pied sans pied*) ou à certains moments (*plantes à fleurs*). En ce qui concerne la classe 4, la présence de N2, ou, à défaut, d'un succédané, est nécessaire pour que l'expression conserve sa validité descriptive (*yaourt à la vanille*).

En somme, la description des divers types d'expressions N1 à (Det) N2 repose fondamentalement sur la conjonction de deux facteurs : le type de relation sémantique et lexico-pragmatique entre N1 et N2, et le statut du référent de N2. Nous synthétisons nos observations dans le tableau (1) qui suit :

66. Tableau 1

Classe	Relation sémantique N1 - N2	Relation lexico-pragmatique N1 - N2		Statut de N2
		N1	N2	
1	lexico-pragmatique ± locative	-instrument	destination	référent virtuel
2	Possession	tout	partie	référent potentiellement absent
3	lexico-pragmatique ± locative	+instrument	produit / énergie	référent virtuel
4	Localisation	préparation	ingrédient	référent obligatoirement présent

Dans la section suivante, nous mettons en relation les propriétés morphosyntaxiques décrites dans la section 3 avec les propriétés sémantiques que nous venons d'observer.

Tournons-nous à présent vers la classe 4. Comme nous l'avons vu ci-dessus, la modification qualificative y est exclue, malgré la présence systématique d'un déterminant :

71. a. de la tarte aux pommes vertes_{TAX/*QUAL}
 b. une glace au chocolat {blanc_{TAX} / *trop sucré*_{QUAL}}

Ceci peut paraître surprenant, puisque la relation locative qui unit les deux noms repose, encore plus que dans le cas des parties, sur la présence de N2. Cependant, N2 n'a pas exactement le même statut dans ce cas que dans celui de la classe 2.

La première différence tient au caractère massif, ou 'massifié', de N2, un fait relevé par Borillo (1996), cf. section 3. Ceci peut être vérifié par le biais d'exemples comme (72) :

72. a. soupe à l'oignon
 b. glace à la fraise

Dans de tels exemples, N2 apparaît sous une forme non pluralisée, indépendamment du fait que plusieurs oignons et plusieurs fraises sont supposés entrer dans la composition de la soupe (72a) ou de la glace (72b).

De plus, nous avons observé ci-dessus (50) que si des numéraux apparaissent devant N2, ils ne permettent le renvoi qu'au nombre de sous-types, et non d'individus. Les exemples pertinents sont rappelés sous (73) :

73. a. pizza aux trois fromages [trois sortes de fromage]
 b. tarte aux deux fruits [deux sortes de fruits]
 c. potée aux trois viandes [trois sortes de viande]

Or, le fait que N2 soit interprété comme massif a une conséquence importante. En effet, selon Kleiber (1997 : 333), une occurrence d'un nom massif, même si elle est perçue comme un tout, est conçue comme 'une partie de la réalité continue dénotée par le nom massif'. Autrement dit, toute occurrence d'un nom massif est aussi analysable comme une partie du référent générique de ce même nom. On peut donc supposer que, dans la classe 4, N2 apparaît en emploi générique, une remarque également faite par Cadiot (1997). C'est ce que confirme le contraste en (74) :

74. a. {de la / une} tarte {*à / avec} des pommes
 b. {de la / une} soupe {*à / avec} de la tomate

Un nom d'ingrédient précédé de l'article partitif ou indéfini pluriel ne peut être introduit que par *avec*, et non par *à*, compatible seulement avec l'article défini. Cette impossibilité d'utiliser les articles en *de* (*du, de la, des*)

est caractéristique des SN massifs en emploi générique (cf. (75)), comme l'ont noté à la fois Galmiche (1986), Kupferman (2004) et Zribi-Hertz (2006), qui montre en outre que l'interprétation non-spécifique est incompatible avec l'expression conjointe de la quantité, manifestée par la présence de *de*, et d'un déterminant, ici l'article défini.

75. a. { *Des / les } pommes sont des fruits.
 b. (*De) la purée se mange avec du gigot.

Or, les SN génériques sont justement incompatibles avec des modificateurs qualificatifs :

76. a. L'ours { polaire_{TAX} / *magnifique_{QUAL} } est en voie d'extinction.
 b. Le vin { blanc_{TAX} / *bien frais_{QUAL} } se boit à l'apéritif.

On peut constater en (76) que les sujets, interprétés comme génériques, n'admettent la présence de modificateurs que si ceux-ci disposent d'une interprétation taxinomique, et non s'ils sont interprétés comme des qualificatifs. On peut en conséquence supposer que c'est justement le caractère générique des N2 dans les structures de la classe 4 qui empêche la présence de modificateurs qualificatifs. Par contraste, la possibilité de modification qualificative dans la classe 2 indique que N2 y est interprété comme spécifique, ce qui permet en outre de rendre compte du fait que ces N2 sont les seuls à admettre la reprise par des pronoms définis (*il / elle / ils / elles / le / les*) comme cela a été vu en (16). En effet, comme l'ont montré Mathieu (2005) et Knittel (2009) entre autres, la reprise pronominale d'un SN non spécifique est malaisée, voire impossible.

5.2. La détermination

La détermination est le critère formel opposant la classe 4, où N2 est nécessairement déterminé, aux classes 1 et 3, où la détermination est impossible (cf. (47-48))⁸ :

- | | | | | |
|-----|----|-------------------------|------------|----------------|
| 77. | a. | lampe à (*l') huile | Classe 3 : | N1 à (*Det) N2 |
| | b. | réservoir à (*l') huile | Classe 1 : | N1 à (*Det) N2 |
| | c. | peinture à *(l') huile | Classe 4 : | N1 à *(Det) N2 |

⁸ On relèvera que lorsque *à* est remplacé par *pour* (classe 1), le déterminant est obligatoire :

- (i) *réservoir pour *(l') huile*
 (ii) *tasse pour *(le) café*

Ceci constitue un indice du fait que N2 dispose ici du statut de nom générique, comme dans la classe 4.

Suite aux observations de la section 4.3., on analysera ce contraste comme relevant de la présence de la relation locative, qui impose la présence effective du référent de N2 dans le seul cas des structures de la classe 4. Formulé autrement, cela signifie qu'en l'absence de déterminant, N2 ne peut être interprété que comme non référentiel (ou disposant d'un référent virtuel selon les termes de Milner 1982).

Il reste cependant à expliquer pourquoi les N2 dénotant des parties (classe 2) apparaissent toujours indéterminés :

78. a. stylo à (*1a) bille
b. stylo à (*1') encre

Notre hypothèse est que l'absence de déterminant découle du caractère spécifique des N2 exprimant des parties (cf. section précédente). Si l'on admet que cette particularité provient de la relation possessive unissant N1 et N2, il en résulte que le déterminant n'est pas nécessaire, la spécificité reposant sur l'interprétation référentielle (ou actuelle) de N2⁹.

5.3. Les numéraux

Concernant les numéraux, deux phénomènes sont à expliciter : leur présence, possible seulement pour les classes 2 et 4, et le fait qu'ils déclenchent soit une lecture de sous-type (classe 4), soit une lecture d'individus (classe 2).

L'impossibilité d'introduire un numéral dans le cas des classes 1 et 3 est sans doute à mettre en rapport avec le caractère non référentiel de N2. Il est en effet logique de supposer que la possibilité de dénombrement repose sur la présence de référents actualisés.

Quant au second point, il a déjà été partiellement explicité ci-dessus (cf. (73)). En effet, nous avons observé que les N2 ingrédients sont présentés comme massifs ou 'massifiés' ; or l'impossibilité de dénombrer les noms massifs en individus est une propriété observée de longue date. Au contraire, les noms renvoyant à des parties sont généralement comptables, et, de ce fait, susceptibles d'être subdivisés en individus. L'impossibilité d'employer un numéral devant un nom massif compris comme une partie confirme cette analyse :

79. ?? stylo à deux encres

Il reste à expliquer l'impossibilité de la lecture de conditionnement pour les ingrédients (section 4.2.), alors même que, selon Galmiche (1989),

⁹ Un autre facteur influant sur la présence des déterminants tient au caractère fréquemment massif des noms déterminés. C'est le cas des N2 ingrédients (cf. 4.2), mais également des N2 énergies, potentiellement déterminés, e.g. *chauffage {à / au} gaz*, cf. 3.3.

celle-ci est toujours virtuellement disponible. Nous supposons qu'elle résulte du fait que les ingrédients sont incorporés dans la préparation décrite par N1, dont ils sont rendus solidaires et non séparables. De ce fait, si la lecture de conditionnement peut s'appliquer à l'expression dans son ensemble (e.g. *une / deux potée(s) à la viande* pour *une / deux part(s) de potée à la viande*), elle ne peut être utilisée pour les ingrédients eux-mêmes.

Les observations formulées au long de cette section sont synthétisées dans le tableau (2) ci-dessous :

80. Tableau 2

Propriétés de N2		non-référentiel	référentiel	
			générique	spécifique
classe d'expression		classe 1 - classe 3	classe 4	classe 2
modification	taxinomique	+	+	+
	qualificative	—	—	+
détermination		—	+	—
numéraux		—	+(sous-types)	+(individus)
reprise pronominale		—	—	+

6. CONCLUSION

Dans ce travail, nous avons présenté une analyse des syntagmes en [N1 à N2], dont nous avons dégagé les propriétés sémantiques et syntaxiques. Notre étude nous a conduite à deux conclusions principales.

Premièrement, la similarité formelle entre ces expressions n'est que superficielle. On a ainsi pu dégager deux types de relations entre N1 et N2 : une relation possessive (N1 tout / N2 partie) et une relation lexico-pragmatique, se subdivisant elle-même en deux, selon que N1 est interprété ou non comme un instrument.

Ensuite, nous avons montré que, dans chaque cas, N2 dispose de particularités syntaxiques et interprétatives propres, et que celles-ci sont liées. Lorsqu'une simple relation lexico-pragmatique unit les deux noms, N2 apparaît comme non référentiel et n'admet, en conséquence, que les modificateurs taxinomiques. Lorsque la relation est de nature possessive, N2 est interprété comme spécifique, de par sa relation d'inhérence vis-à-vis de N1. Les modificateurs qualificatifs, les numéraux et la reprise pronominale de N2 sont alors possibles. Nous avons contrasté ces structures avec celles comportant un N2 ingrédient, qui apparaît nécessairement déterminé mais n'admet pas la modification qualificative, et que nous avons analysé comme générique.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (1990). Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur. *Langue Française*, 86-1: 103-125.
- Anscombre, J.-C. (1994). L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif in- dans la formation d'adjectifs. In: P. Attal (ed), *La négation*, numéro spécial de *LINX*, 299-321.
- Anscombre, J.-C. (1999). Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux. *Langue Française*, 122-1: 52-69.
- Borillo, A. (1996). La relation partie-tout et la structure [N1 à N2] en français. *Faits de Langue*, 4-7: 111-120.
- Cadiot, P. (1997). *Les prépositions abstraites en français*. Paris: Armand Colin.
- Carlson, G. (1977). *Reference to Kinds in English*. Thèse de doctorat. Université du Massachusetts.
- Dobrovie-Sorin, C. et B. Laca (2003). Les noms sans déterminants dans les langues romanes. In : D. Godard (ed) *Les langues romanes, problèmes de la phrase simple*. Paris: CNRS Éditions, pp. 235-279.
- Galmiche, M. (1986). Note sur les noms de masse et le partitif. *Langue Française*, 72: 40-53.
- Galmiche, M. (1989). Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement. In: J. David et G. Kleiber (ed) *Termes massifs et termes comptables*. Paris: Klincksieck, pp. 63-75.
- Gross, M. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris: Ophrys.
- Guéron, J. (2003). Inalienable possession and the interpretation of determiners. In: M.Coene & Y. D'Hulst (eds.) *From NP to DP, vol. 2: The expression of possession in noun phrases*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 189-220.
- Kleiber, G. (1997). Massif / comptable et partie / tout. *Verbum* 3. 321-337.
- Knittel, M.L. (2005). Some remarks on adjective placement in the French NP. *Probus*, 17-2: 185 -227.
- Knittel, M.L. (2009). Le statut des compléments du nom en [de NP]. *Revue Canadienne de Linguistique*, 54-2: 255-290.
- Kupferman, L. (2004). *Le mot 'de' : domaines propositionnels et domaines quantificationnels*. Bruxelles: De Boeck.
- Mathieu, E. (2005). Bare nouns and morpho-syntactic reflexes of semantic incorporation : Some new facts. In: L.Bateman et Ch. Ussery (eds), *Proceedings of the Thirty-Fifth Annual Meeting of the North East Linguistic Society (NELS 35)*. Charleston: BookSurge Publishing, pp. 403-418.
- Milner, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris: Seuil.
- Zribi-Hertz, A. (2006). Pour une analyse unitaire de DE partitif. In: F. Corblin, S. Ferrando & L. Kupferman (eds), *Actes du colloque indéfinis et prédication*. Paris: Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, pp. 141-154.